



PRIX A. B. SANDERSON

DIVISION DU GÉNIE DES STRUCTURES

Cadres de référence

(dernière révision 1988)

Introduction

- Ce prix, connu comme étant le prix A.B. Sanderson, sera remis à un membre de la SCGC qui, d'après le comité de sélection, a fourni une contribution exceptionnelle dans le domaine du génie des structures au Canada. Cette contribution peut soit être du domaine du développement, de la conception ou de l'éducation.
- Il est prévu que ce prix sera remis annuellement. Toutefois, il n'est pas nécessaire de remettre un prix au cours de l'année si, d'après le comité de sélection, aucune candidature valable n'est retenue.
- Le prix consistera en un certificat de la SCGC signé par le président de la Société. Le prix sera présenté par le président de la SCGC ou son/sa délégué(e) lors du banquet de remise des prix annuels de la SCGC.
- Le candidat pour le prix sera choisi par le comité des distinctions honorifiques et des fellowships de la SCGC, sur recommandation du comité de sélection. Le comité de sélection du prix Sanderson sera composé d'au moins quatre membres recommandés par le comité exécutif de la division des structures.

Procédure de sélection du candidat

- Pour ce prix, tout membre de la SCGC peut proposer un candidat qui est un membre ou un Fellow de la SCGC. De plus, le comité de sélection demandera normalement des conseils et des recommandations aux comités régionaux et aux autres comités de la SCGC.
- Les candidats pour ce prix seront invités par une annonce appropriée dans la revue l'Ingénieur civil canadien ou par avis électronique aux membres.
- Les candidatures doivent comprendre un bref énoncé précisant le mérite des contributions du candidat en lien avec les cadres de référence de ce prix.
- Les résultats de la procédure de sélection seront traités confidentiellement jusqu'à la remise du prix.